

SCI 2DKT

Société Civile Immobilière au capital de 4 000 euros
Siège social : 9 Avenue de Champrosay, 91360 Villemoisson-sur-Orge

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 20 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six,
et le 22 février,

Les soussignés :

- | | |
|--------------------------|-----------|
| - Martin TOLOSANA, | 100 parts |
| - Hubert KOWALSKI, | 100 parts |
| - Charlie DELOGES, | 100 parts |
| - Antoine DAVY, | 100 parts |

agissant en qualité de seuls associés de la société, se sont réunis à l'issue de la signature des statuts pour désigner d'un commun accord la première gérance de la société, conformément aux dispositions des statuts de ladite société.

Acet effet, ils ont convenu et arrêté ce qui suit :

HK CD
MT AD

I - NOMINATION DE LA GERANCE

Les soussignés nomment en qualité de gérant de la société :

Monsieur Martin TOLOSANA

Né le 8 mai 2002 à Châtenay-Malabry

Demeurant au 72 rue Velpeau 92160 Antony

pour une durée indéterminée.

Monsieur Martin TOLOSANA

déclare accepter les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées, nécessitant de consacrer tout le temps nécessaire à la gestion des affaires sociales et affirme n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptibles de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II - POUVOIRS DE LA GERANCE

La gérance exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et des conditions statutaires.

Fait à Villemoisson-sur-Orge,

L'an deux mille vingt-six

et le 20 février

- Martin TOLOSANA,



- Hubert KOWALSKI,



- Charlie DELOGES,



- Antoine DAVY

